

## Jean MANGION, Président du Parc des Alpilles intègre le Bureau de la Fédération nationale des PNR

**Jean MANGION, Maire de Saint-Étienne du Grès, Président du Parc naturel régional des Alpilles depuis le 27 janvier 2016 et Président du Réseau régional des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis le 13 février 2018 a été élu à l'unanimité, le mercredi 11 avril, membre du Bureau de la Fédération nationale des Parcs naturels régionaux, dont le siège se situe à Paris.**

La Fédération des PNR est une association loi 1901, créée en 1971 dont l'objectif principal est de mettre en œuvre de nombreux travaux en coopération avec les 53 parcs (51 métropolitains) et de contribuer aux politiques publiques en matière de développement durable.

La fédération fonctionne comme un Parc avec des élus et une équipe technique. **L'Assemblée générale** regroupe l'ensemble des membres de la Fédération et se réunit au moins une fois par an. Elle délibère et valide la politique de la Fédération, les orientations et les programmes d'action. Elle comprend 3 collèges : les Parcs, les Régions et les partenaires.

**Le Bureau** comprend 23 membres désignés par l'Assemblée générale. C'est l'exécutif de la Fédération. Le bureau émet les avis sur les nouveaux Parcs et sur les révisions de Chartes, prépare et instruit les dossiers soumis à l'Assemblée nationale. Il étudie également les propositions d'orientation des Commissions et prépare les partenariats.

Cette élection intervient dans une actualité du Parc des Alpilles très intense avec le premier Comité syndical consacré à la Révision de la Charte du Parc le 19 avril prochain. Réunion qui a pour objectif, avec la contribution de nombreux élus du territoire, d'engager officiellement la procédure de Révision qui doit être mise en œuvre par la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur avant l'été pour une nouvelle labellisation par décret du Premier Ministre prévue en janvier 2022.

La présence de Jean MANGION au Bureau de la Fédération nationale des PNR est un atout incontestable dans ce contexte, pour le Parc des Alpilles mais également pour l'ensemble des PNR de la Région, tant dans les procédures de Révision de Chartes qui après les Alpilles vont concerner le Verdon, le Queyras et le Luberon, mais plus globalement pour l'ensemble des actions développées au sein du réseau Interparc PACA.

Jean MANGION abordera tous ces sujets à l'occasion de la visite du Président de la Fédération, Président du Parc des Vosges du Nord, Michael WEBER, et du Directeur, Pierre WEICK les 23 et 24 avril dans les Alpilles.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence  
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | [contact@parc-alpilles.fr](mailto:contact@parc-alpilles.fr) | [www.parc-alpilles.fr](http://www.parc-alpilles.fr)